

L'Algérie «apportera toute sa contribution à la COP21»

A Paris, les décideurs du monde au chevet de la planète



Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3731 - Mardi 1^{er} décembre 2015 - Prix : 10 DA

Protestation citoyenne à El Kseur/Béjaïa

Le blocus sur la route nationale maintenu

Page 24

La majorité des syndicats a adhéré à la Charte d'éthique éducative

Benghebrit : «La signature du document sert à résoudre les problèmes»

Page 2

Sanctions économiques de substitution

Par Mohamed Habili

Des articles de presse, dans les journaux américains notamment, se moquent de cette tendance qu'aurait la Russie de réagir par des mesures de nature pacifique, à l'image des sanctions économiques, à des actes d'hostilités caractérisés, comme l'est indubitablement celui dont elle vient de faire l'objet par les soins de la Turquie. A la destruction d'un de ses avions, pas même peut-être exactement dans le ciel turc, ce qui de toute façon constitue une sorte de déclaration de guerre (peut-être pas dans l'acte en soi, mais en tout cas dans le refus de s'en excuser, comme le fait la Turquie), que fait-elle ? Elle assèche le flux abondant de ses ressortissants en direction de la Turquie. En sens inverse, elle conditionne pour les Turcs l'entrée de son territoire à l'obtention d'un visa. Et son Premier ministre demande aux différents départements de l'Etat de lui préparer une liste de produits importés de Turquie dont les quantités seront soumises à des limitations. Et les rieurs, dont certains se trouvent à l'intérieur même de la Russie, de rappeler que ce sont les agriculteurs européens qui ont fait les frais du désaccord entre la Russie et l'Union européenne sur la crise ukrainienne. Mais là, les rieurs passent sous silence le fait que ce sont les Occidentaux dans leur ensemble qui ont commencé par ouvrir les hostilités en forme de sanctions économiques prises contre la Russie. Celles des Russes ne sont pas dans ce cas premières mais secondes.

Suite en page 3

Vote en plénière de la loi de finances 2016

La grande pagaille



PH > D. R.

La chambre basse du Parlement a connu hier une des journées les plus mouvementées de son histoire. Marche et sit-in dans le hall, occupation des lieux, échange d'accusations, insultes, recours aux mains en plénière. Et pour cause, les opposants au projet de loi de finances représentés par le FFS, le PT, l'Alliance verte, Djabhat Aladala et autres, n'ont pas voulu cautionner ce texte. En définitive, le projet de loi de finances 2016 a été adopté par la majorité assurée par le FLN et soutenue par le RM.

Lire page 3

Logement public promotionnel

Début du choix des sites aujourd'hui

Page 4

Peinture

Issiakhem ou la souffrance source de talent

Page 13

L'Algérie «apportera toute sa contribution à la COP21»

A Paris, les décideurs du monde au chevet de la planète

■ La France accueille depuis hier et jusqu'au 11 décembre, la 21^e Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP21/CMP11). Ce plus grand événement est une échéance cruciale qui doit aboutir à un nouvel accord international sur le climat, pour maintenir le réchauffement climatique en dessous de 2°C.

Par Louiza Ait Ramdane

Cette conférence vient à point nommé afin de permettre surtout aux grandes nations, dont dépend l'avenir de notre planète, si elles ne font pas preuve de trop d'égoïsme, de réduire leurs gaz à effet de serre et ainsi de ralentir le réchauffement accéléré, ces derniers temps, de la planète, devenue presque vulnérable et sujette à des catastrophes naturelles de plus en plus meurtrières.

Pour parvenir à un nouvel accord universel sur le climat, les délégués des 195 pays-parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) se sont régulièrement réunis pour avancer sur le texte qui sera voté à Paris au cours de cette conférence. L'Algérie, par le biais du Premier ministre Abdelmalek Sellal, fera acte de présence lors de la COP21.

Dans une déclaration à la presse à son arrivée à Paris où il doit participer aux travaux de la COP21, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra a indiqué hier, à Paris que l'Algérie apportera toute sa contribution pour le succès de la conférence des parties de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP 21). «L'Algérie apportera toute sa contribution pour assurer le succès de cette conférence et parvenir à un accord équitable entre les engagements des pays à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre et les besoins dictés par leurs objectifs de développement», a souligné Lamamra, estimant que la forte présence des chefs d'Etat et de gouvernement à l'ouverture du Sommet donnera «une dynamique importante» aux négociations. Lamamra a par ailleurs indiqué que le Premier ministre Abdelmalek Sellal exposera les idées «innovantes» de la position de l'Algérie, lors de ce Sommet qui reste, selon lui, «le plus important de l'histoire de l'humanité» en matière de lutte contre les changements climatiques.

L'Algérie, a-t-il ajouté, joue un rôle «efficace» dans les différentes actions de lutte contre le réchauffement climatique depuis le Sommet de Rio de Janeiro (Brésil) en 1992, rappelant sa participation «active» aux réunions préparatoires du Sommet de Paris (Pré-COP) où elle a co-présidé avec les Etats-Unis, les négociations qui seront sanctionnées par un accord mondial qui sera soumis au vote à la fin du Sommet de la COP21.

Durant la phase précédente de préparation, les représentants de 57 pays se sont retrouvés ces derniers jours à Paris pour des consultations informelles dont l'objectif est de préparer un accord qui, au moins, ralentirait

le réchauffement climatique.

Cet accord ne sera pas possible si les pays riches ne versent pas des aides au profit des pays en développement afin de permettre leur «transition énergétique». D'ailleurs, les positions entre les différents pays restent éloignées: Certains plaident pour un accord qui tienne compte de la responsabilité différenciée impliquant des engagements financiers au profit des pays les plus vulnérables, alors que d'autres refusent ce principe de la solidarité climatique internationale. Onze pays donateurs ont promis près de 250 millions de dollars aux pays les plus vulnérables de la planète, en guise de soutien à ces pays, dans le cadre de la lutte contre le réchauffement climatique, a appris l'APS auprès du Fonds pour l'environnement mondial (FEM). Le Canada, Danemark, Finlande, France, Allemagne, Irlande, Italie, Suède, Suisse, Royaume-Uni et les Etats-Unis ont annoncé leurs contributions hier, pour le FEM à l'adresse des pays les moins avancés (PMA), a précisé la même source. Il est à



rappeler que la demande pour le financement de pays en développement reste forte, d'autant que les sécheresses, les tempêtes violentes, l'élévation du niveau de la mer et d'autres changements climatiques les affectent déjà. Les dirigeants du monde sont appelés à donner un

appui politique aux négociations qui devraient accoucher, d'ici le 11 décembre, d'un accord universel et contraignant en mesure de relever le défi climatique. «Les nations n'ont jamais été en mesure de triompher de l'épreuve climatique comme ils le sont aujourd'hui», a déclaré le

Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, dans son allocution d'ouverture. Pour lui, «nous ne sommes plus dans le luxe de l'indécision, nous devrions agir pour un monde meilleur pour tous».

L. A. R.

— La majorité des syndicats a adhéré à la Charte d'éthique éducative —

Benghebrit : «La signature du document sert à résoudre les problèmes»

Les responsables de huit syndicats sur les neuf agréés, dont la plupart avait déjà participé à son enrichissement, et deux associations de parents d'élèves ont adopté le document. Cependant deux organisations syndicales, à savoir le Conseil des lycées d'Algérie (Cla) et le Conseil national autonome du personnel enseignant du secteur ternaire de l'éducation (Cnapeste) se sont abstenues de le faire.

Après plusieurs mois de discussions et de débats, les syndicats du secteur de l'Education ont enfin paraphé à Alger la Charte d'éthique éducative avec la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit s'engageant ainsi à assurer la stabilité du secteur. En effet, les responsables de huit syndicats sur les neuf agréés, dont la plupart avait déjà participé à son enrichissement, et deux associations de parents d'élèves ont adopté le document. Cependant deux organisations syndicales, à savoir le Conseil des lycées d'Algérie (Cla) et le Conseil national autonome du personnel enseignant du secteur ternaire de l'éducation (Cnapeste) se sont abstenues de le faire. La signature du document, qui a fait l'objet de longues négociations, représente, selon les syndicalistes, une étape importante qui consacre le dialogue avec la tutelle. La ministre de l'Education a indiqué que la signature de la Charte de l'éthique éducative servira à résoudre les problèmes essentiels du secteur. «Globalement, les problèmes essentiels ont été résolus, il en reste encore quelques-uns, notamment quelques éléments de dysfonctionnements, mais je peux affirmer aujourd'hui la disponibilité du gouvernement à résoudre les problèmes soulevés effectivement par les syndicats», a-t-elle déclaré. Elle a ajouté que la tâche était «titanesque» et «pas facile», car, a-t-elle expliqué, elle demande du temps, soutenant qu'«entre-temps nos enfants vont à l'école». «Ce que nous ne souhaitons pas est que nos enfants

soient les victimes justement de ces problèmes vécus par nos fonctionnaires, il s'agira aujourd'hui de faire la part des choses», a-t-elle affirmé. Interrogée sur la possibilité pour les syndicats signataires de cette charte de recourir à la grève, M^{me} Benghebrit a indiqué qu'il y avait «une proportionnalité à assurer entre le droit à la grève, qui est un droit constitutionnel et l'obligation de la scolarité que les pouvoirs publics doivent honorer vis-à-vis des citoyens». Concernant les syndicats qui n'ont pas signé la charte, M^{me} Benghebrit a indiqué que «nous avons dès le départ dit que c'est un acte volontaire, et comme tout acte volontaire, il suppose du temps de maturation, et nous laissons

le temps à la maturation». Elle a ajouté que les «portes sont toujours ouvertes» à ces syndicats pour signer la Charte, ajoutant que «tous n'ont pas été prêts en même temps». La ministre a relevé, dans ce sens que le contexte actuel «exige de nous tous un sursaut patriotique». «Je crois qu'aujourd'hui que ce sursaut patriotique a été fait par ces syndicats». Elle a exprimé à cette occasion ses encouragements aux organisations syndicales qui «ont su au moment où il le fallait faire preuve du sens de la responsabilité». La ministre de l'Education nationale a indiqué que grâce aux efforts conjoints, «nous nous engageons dans une nouvelle dynamique, une nouvelle page est ouverte aujourd'hui et les défis immédiats, c'est l'extension de cette dynamique à l'échelle locale c'est-à-dire l'échelon de l'établissement et j'en appelle à tous les corps d'encadrement pédagogiques



et administratifs pour le renforcement de cette dynamique». «Ce n'est qu'à partir d'aujourd'hui que nous pouvons à l'aise mettre en œuvre toutes les résolutions contenues dans les résultats des différents séminaires et regroupements de wilayas et particulièrement ceux de 2014 et 2015, un immense chantier nous attend», a-t-elle souligné. Elle en appelle, dans ce sillage, à une «entente» entre notamment le ministère et les organisations de représentation de la communauté éducative pour l'établissement d'un contrat de confiance. «L'ultime et premier bénéficiaire en sera l'élève, celui qui sera le citoyen de demain», a-t-elle dit, soulignant la nécessité de lui assurer toutes les conditions «pour qu'il puisse trouver en l'école, valeurs, comportement et modèle à suivre».

Meriem Benchaouia

Vote en plénière de la loi de finances 2016

La grande pagaille

■ La chambre basse du Parlement a connu hier une des journées les plus mouvementées de son histoire. Marche et sit-in dans le hall, occupation des lieux, échange d'accusations, insultes, recours aux mains en plénière. Et pour cause, les opposants au projet de loi de finances représentés par le FFS, le PT et l'Alliance verte, Djabhat Aladala et autres, n'ont pas voulu cautionner ce texte. En définitive, le projet de loi de finances 2016 a été adopté par la majorité assurée par le FLN et soutenue par le RND.



Par Nacera Chennafi

Malgré une forte protestation de l'opposition, le projet de loi de finances 2016 a été adopté par l'APN, hier en plénière, marquée par le rejet de tous les amendements proposés par le PT et l'Alliance verte. Des députés du FLN ont retiré leurs propositions d'amendement, dont celles relatives aux augmentations des prix du carburant et la commission des finances a été accusée de fraude et de falsification des amendements proposés par les députés.

A 10h, les députés n'ont toujours pas pris place. Dans le hall, c'est un député dissident du FFS qui a rejoint le parti de Karim Tabbou, toujours non agréé. Il a porté seul une pancarte sur laquelle il dénonce le PLF 2016 qui est, selon lui, une atteinte aux chouchada. A 10h20, le président du groupe parlementaire du FLN, Mohamed Djemi, entouré des journalistes, défend le projet de loi en affirmant qu'il n'y a aucune atteinte au pouvoir d'achat des Algériens. Selon lui, les critiques de l'opposition sont politiques et idéologiques et non scientifiques et économiques.

A ce moment, les députés du groupe parlementaire du Parti des travailleurs tiennent un sit-in au niveau du hall de l'APN en scandant des slogans contre le texte en question présenté par eux comme une volonté d'affaiblir les Algériens et reculer sur le caractère social de l'État. Par la suite, ce sont les députés de l'Alliance verte qui ont organisé une marche au sein de l'Assemblée, suivi d'autres députés.

A 11h, le président de l'APN appelle le rapporteur de la commission des finances, Saïda

Bouneb, pour lire le rapport complémentaire. Djeloul Djoudi demande un point d'ordre au début de la plénière, Ould Khelifa refuse et c'est là que la situation déborde, une vraie pagaille. Les députés du PT quittent leurs sièges et tentent d'empêcher M^{me} Bouneb de lire le rapport. Ils se placent derrière Ould Khelifa avec leurs pancartes contre le PLF 2016, il y a des échanges d'accusations, la tension est au maximum. On en vient aux mains et un accrochage verbal a lieu entre Ramdane Taazibit, député du PT, et le ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali. Il a fallu que la sécurité interne intervienne.

Certains députés du FLN sont intervenus pour mettre fin à l'occupation des lieux par les députés du PT et le président du groupe parlementaire du FLN, Mohamed Djemi, tente de parler avec Taazibit qui s'est couvert avec le drapeau national.

Malgré cette tension, la représentante de la commission a continué à lire le rapport. Djeloul Djoudi insiste sur le point d'ordre, le président de l'APN décide de soumettre cette demande au vote mais personne ne lève la main. En définitive, Djoudi décroche le point d'ordre mais la presse n'entend rien et se met à réclamer aussi de son côté.

Benkhalfa réintroduit l'article 66 par un amendement oral

A 14h30, le ministre des Finances, Abderrahmane Benkhalfa, revient sur l'article 66, abrogé par la commission des finances de l'APN, et propose un amendement oral qui a été valide par les députés du FLN. Le gouvernement propo-

se une nouvelle formulation de cet article pour préserver un seuil acceptable du capital public. Ainsi, l'entreprise publique peut garder 34% des actions en cas de privatisation durant cinq ans. Du jamais vu, cela n'a fait qu'augmenter la tension. Cris, hurlements, dénonciations des députés qui ont commencé à chanter l'hymne national et parler d'atteinte à la dignité du député en interpellant le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, de ne pas signer le PLF 2016.

A 14h49 les députés du PT quittent de nouveau leurs sièges et occupent l'esplanade de la salle. Ils défilent, se placent devant les ministres et s'adressent directement au ministre des Finances. Ould Khelifa continue la séance et la soumission des articles au vote. Ils reprennent par la suite leurs places. A 15h, tous les membres des groupes parlementaires opposants au PLF 2016 quittent l'hémicycle et improvisent une manifestation à l'extérieur pour dénoncer encore une fois le PLF 2016.

Parmi les articles dénoncés, on cite l'article 2 qui n'oblige pas les investisseurs de réinvestir une part de leurs bénéfices. Selon des députés de l'AVV et le PT, le président de la commission des finances aurait rassuré que le seuil qui sera réinvesti est de 50% et se disent surpris que le seuil a été baissé à 30%. Des députés du FLN qui avaient demandé l'abrogation de cet article ont retiré leurs propositions d'amendement en plénière. Il y a également l'article 46 relatif à l'augmentation des droits douaniers de 30% concernant les couches pour adultes. Une mesure qualifiée d'inhumaine par la députée Nadia Chouïtem du PT, mais les députés du FLN

rejetent l'amendement proposé. Il y a aussi le fameux article 71 qui stipule la création d'un mécanisme d'«équilibre budgétaire» par le biais duquel le ministre des Finances peut décider, à travers des «décrets d'ajustement», l'annulation ou le gel des crédits «en cas de perturbation des équilibres généraux de la loi de finances». Un article qui a été abrogé par la commission des finances de l'APN présidée par le FLN, puis réintroduit dans le rapport complémentaire. Une disposition présentée comme une atteinte aux prérogatives du pouvoir législatif par notamment les députés du FLN durant les débats.

Ainsi, la journée de vote a été une séance de confrontation entre l'opposition et ceux qui soutiennent le PLF 2016. Mais cette opposition qui se regroupe pour la première fois à l'APN reste minoritaire face à la majorité assurée par le FLN, soutenu par le RND.

Les augmentations des prix du carburant et de l'électricité ont été aussi validées, outre le montant de la vignette automobile révisé à la hausse en fonction du type du véhicule, de son âge et de sa puissance, dans une fourchette allant entre 16 et 40%.

En finalité, le PLF a été adopté par les députés du FLN et du RND en l'absence des groupes parlementaires opposants. Pour Benkhalfa, ce qui s'est passé à l'APN confirme qu'il y a une liberté d'expression malgré quelques dépassements. Il a remercié le président de la commission, son rapporteur et les députés qui s'inscrivent tous, selon lui, dans l'intérêt des Algériens. Il rappelle le contexte délicat mais, selon lui, l'Algérie a une marge de manœuvre.

LA QUESTION DU JOUR

Sanctions économiques de substitution

suite de la page Une

Ce ne sont pas eux qui les premiers ont ouvert le feu des rétorsions économiques mais les membres de l'Otan. Ce précédent, d'ailleurs, est à prendre avec des pincettes car le différend actuel avec la Turquie n'est pas exactement le même que celui qui a conduit aux représailles économiques la première fois aux dépens de l'Europe. Dans le cas de la crise ukrainienne, l'Otan n'a descendu aucun avion russe. Elle s'est en fait gardée de rien faire, y compris au plus fort de la crise, qui puisse donner à la Russie le sentiment qu'elle pouvait être militairement attaquée. C'est parce que ni l'Otan ni la Russie n'avaient alors envie d'une confrontation militaire, de quelque ordre qu'elle soit, que les sanctions économiques se sont imposées comme le seul exutoire possible à leur hostilité réciproque. Les sanctions économiques de la Russie à l'encontre de la Turquie sont elles aussi un substitut à une explication militaire, sauf qu'ici la Russie y recourt comme en désespoir de cause, et comme faute de mieux, du moins pour le moment. Pis encore, comme à quelque chose qui ne peut en aucun cas la venger de ce qu'elle estime être une pure agression de la part de la Turquie. La seule chose qui puisse apaiser sa colère, ce serait une attaque militaire du même type que celle que la Turquie a osé commettre à son endroit, mais qui en même temps serait plus cuisante. Deux F-16 pour un Sukhoï par exemple, ce serait pour elle la juste riposte, d'une part parce qu'il est juste et bon que ce soit l'agresseur qui ait à s'en ressentir le plus, et de l'autre parce que tout de même il importe de s'assurer qu'il n'aura pas envie de recommencer. Les Turcs semblent certains que tels sont en effet les sentiments des Russes, comme en témoigne le fait que leurs avions aient déserté le ciel syrien. Les missiles S-400 dernière génération installés par les Russes à la suite de la destruction de leur avion partiraient en quelque sorte tout seuls si un F-16 turc se pointait dans le ciel syrien. Toute la question maintenant est de savoir s'il n'y a que les avions de combat turcs qui sont sous leur menace ou si tous les autres avions opérant en Syrie, autre bien entendu que les avions russes et syriens, qui sont désormais et par la force des choses dans leur collimateur.

M. H.

N. C.

Logement public promotionnel

Début du choix des sites aujourd'hui

■ Les souscripteurs au programme LPP ayant versé la deuxième tranche du prix du logement pourront choisir les sites de leurs futurs logements via le site web de l'Entreprise nationale de promotion immobilière.

Par Salem K.

L'opération de choix des sites pour les souscripteurs au programme du Logement public promotionnel (LPP) débutera aujourd'hui, mardi 1^{er} décembre 2015, a indiqué hier un communiqué du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville.

Les souscripteurs au programme LPP ayant versé la deuxième tranche du prix du logement pourront choisir les sites de leurs futurs logements via le site web de l'Entreprise nationale de promotion immobilière (ENPI), (www.enpi.dz).

Les souscripteurs pourront utiliser le numéro inscrit sur le reçu de paiement pour avoir accès au site, précise la même source qui a ajouté que les directions régionales de l'ENPI et ses services resteront à la disposition des souscripteurs.

L'opération de versement de la deuxième tranche pour ce programme avait débuté fin octobre dernier.

Le montant de cette deuxième tranche est estimé à 1 million de DA alors que les 4 200 souscripteurs aux programmes «AADL» 2001-2002 transférés vers la formule LPP ont bénéficié d'une réduction de ce montant.

La formule LPP est destinée aux citoyens de la classe moyenne dont les salaires varient entre 108 000 DA et 216 000 DA. Cette catégorie ne pouvait pas souscrire aux programmes du logement social.

S. K./APS



Réunion des pays voisins de la Libye

Alger, étape importante vers une solution définitive à la crise

La situation en Libye sera au centre des discussions, aujourd'hui à Alger, lors de la 7^e réunion ministérielle ordinaire des pays voisins de la Libye, étape importante vers une solution définitive et pacifique et une

opportunité pour l'Algérie de réitérer son appui au processus en cours sous l'égide de l'ONU, en vue d'accélérer la mise en place d'un gouvernement d'union nationale.

Cette réunion, qui intervient dans le prolongement de celle tenue à N'Djamena (Tchad) en juin dernier, permettra, selon le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel, aux pays voisins et aux représentants des organisations régionales et internationales de s'informer mutuellement de la situation en Libye et dans la région et de procéder à l'analyse des derniers développements.

Elle intervient également au lendemain de la signature, par le Parlement libyen reconnu internationalement, de la déclaration de soutien à un gouvernement d'union nationale, saluée par l'ONU ainsi que par plusieurs pays dont l'Algérie, y voyant la «seule voie à même de rétablir la stabilité et de préserver l'unité de la Libye».

La réunion verra la participation de l'ensemble des pays voisins de la Libye (Algérie, Egypte, Soudan, Niger, Tchad et Tunisie), en plus de l'Union africaine, de la Ligue arabe et de l'Union européenne.

La Libye sera aussi représentée à cette réunion, à laquelle assistera également le nouveau représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies pour la Libye, Martin Kobler, qui a succédé à l'Espagnol Bernardino Leon.

M. Leon était, au terme de près d'une année de négociations, parvenu début octobre à arracher un accord sur un gouvernement d'union nationale, mais le document a été par la suite rejeté par les deux Parlements, qui se disputent le pouvoir en Libye.

Les pays voisins de la Libye en sont à leur 7^e réunion. La première réunion du genre a été initiée par l'Algérie le mois de mai 2014 à Alger, en marge de la réunion ministérielle des pays des non-alignés.

Lors d'un entretien, lundi dernier, avec Fayed El-Sarraj, candidat au poste de chef du gouvernement d'union nationale de la Libye, M. Messahel a réaffirmé le soutien de l'Algérie aux efforts visant à trouver une solution politique à la crise libyenne et au nouveau représentant onusien, Martin Kobler, chef de la mission de l'ONU d'appui en Libye (Manul).

Les deux parties ont passé en revue les préparatifs de cette 7^e réunion pour coordonner les efforts et examiner les moyens pour donner une nouvelle dynamique au processus politique, qualifiant ce rendez-vous d'«étape importante vers une solution définitive et pacifique à la crise en Libye».

M. El-Sarraj a salué les efforts de l'Algérie en faveur de la médiation onusienne pour parvenir à une solution politique pacifique à la crise en Libye et son soutien permanent au peuple libyen.

M. Messahel a réitéré par la même occasion «son appel à

toutes les parties et acteurs en Libye à répondre positivement et en toute responsabilité aux propositions soumises», rappelant que la situation interne et régionale «exige une action urgente».

Une lourde tâche qui nécessite l'aide de la communauté internationale

Soulignant la nécessité d'accélérer la mise en place d'un gouvernement d'union nationale capable d'assumer les missions qui lui incombent, M. Messahel a souligné que cet exécutif aura une tâche très lourde puisqu'il aura «à gérer une transition, à préparer des élections, et aura donc besoin d'un soutien international et l'Algérie apportera sa contribution dans la limite de ses lois et ses moyens».

Il a, à cette occasion, rappelé qu'«un accord libyen qui prévoit la transition est déjà sur la table et qu'il fallait l'unicité, même s'il y a des parties qui veulent plus».

Soulignant que la Libye passait par une étape très sensible, M. Messahel a appelé à «placer l'intérêt supérieur de ce pays frère avant toute autre considération».

Dans ce contexte, M. Messahel a estimé que «les capacités et les moyens humains de la Libye sont à même de lui permettre de dépasser les difficultés, d'instaurer l'Etat de droit et d'asseoir des institutions capables de relever tous les défis, notamment celui de la lutte contre le terrorisme et du réta-

blissement de la sécurité et de la stabilité à travers tout le pays». A cet égard, la présidente de la Commission de l'UA, Nkosazana Dlamini-Zuma, a réitéré récemment la «profonde inquiétude» de l'UA sur la situation en Libye, soulignant l'importance de prendre les mesures nécessaires pour que «l'UA joue son rôle légitime, en coordination avec les pays voisins de la Libye et de l'ONU, dans les efforts pour rétablir la paix dans le pays».

Lors d'un entretien avec M^{me} Dlamini-Zuma, jeudi au siège de l'UA à Addis-Abeba, l'envoyé spécial du Premier ministre libyen, Mohamed Bait Almal, a indiqué que «le terrorisme est une menace non seulement pour la Libye mais aussi pour la région et le reste du continent africain».

«Le gouvernement libyen souhaite voir un rôle plus actif de l'UA dans le règlement de la crise libyenne», a-t-il souligné.

Dans le même sillage, la chef de la diplomatie européenne, Federica Mogherini, a noté à ce propos que l'UE se tient prête à aider le nouveau gouvernement d'union nationale libyen et à lui fournir un soutien financier substantiel de 100 millions d'euros en cas d'accord.

En proie au chaos depuis la chute du régime de Maammar Kadhafi en 2011, la Libye est livrée aux milices et compte deux pouvoirs rivaux, avec un Parlement basé dans la capitale Tripoli aux mains d'une coalition de milices, Fajr Libya, et un autre à Tobrouk (est), reconnu par la communauté internationale.

Hani Ch.

Anti-corruption Programme de sensibilisation pour les agents publics

UN PROGRAMME national de formation et de sensibilisation anti-corruption sera lancé le 9 décembre prochain à Alger, à l'adresse des agents publics, a-t-on appris hier auprès de l'Organe national de prévention et de lutte contre la corruption (Onplcc). Le programme sera lancé lors d'une journée d'étude et d'information organisée par l'Onplcc, au profit des inspecteurs généraux des différents départements ministériels, a précisé la même source. Une convention sera signée, à cette occasion, entre l'Onplcc et l'Institut supérieur de gestion et de planification (Isgp), qui abritera cette manifestation. Au cours de la journée d'étude, des universitaires, des magistrats et des experts en administration, animeront des conférences sur des thèmes comme «L'ordre juridique de prévention et de lutte contre la corruption», «Déontologie et éthique de l'agent public» et «Système de contrôle public et zones de prédeliction de la corruption», selon les organisateurs. G. H.

Travaux publics

Ouali insiste sur le caractère «éminemment économique» des projets

■ L'impact des projets de travaux publics, qu'il s'agisse d'autoroutes, de routes nationales, de chemins de wilaya ou communaux ou encore d'ouvrages d'art, est déterminant dans la relance de l'économie nationale et la consolidation du développement du pays, a souligné en substance le ministre lors de l'inspection d'un viaduc de 480 m de long.



Ph.D.R.

Par Souad L.

Le caractère éminemment économique des projets liés aux infrastructures de base, réalisés, en cours de réalisation ou projetés par son secteur, a été fortement souligné par le ministre des Travaux publics, Abdelkader Ouali, à chacune des étapes de sa tournée à Constantine, Skikda et Annaba. L'impact des projets de travaux publics, qu'il s'agisse d'autoroutes, de routes nationales, de

chemins de wilaya ou communaux ou encore d'ouvrages d'art, est déterminant dans la relance de l'économie nationale et la consolidation du développement du pays, a souligné le ministre lors de l'inspection d'un viaduc de 480 m de long en réalisation dans le cadre de l'aménagement de l'entrée de la ville d'Annaba à partir du carrefour de Sidi-Brahim vers la cité Seybouse. «Plus qu'un accès à la ville d'Annaba, cet aménagement doit être perçu comme une pénétrante vers le port de la ville,

d'où l'importance de l'impact attendu de cette opération», a souligné M. Ouali, visiblement satisfait du rythme imprimé aux travaux qui devront, a-t-on assuré, s'achever en novembre 2016. Le ministre des Travaux publics avait auparavant inspecté les travaux de réalisation d'une voie pénétrante Guelma-Annaba en 2x2 voies, en construction sur un linéaire de près de 38 km. Ce projet qui consiste à doubler une voie existante est subdivisé en deux sections, la première, de 10 km, est en cours de travaux tan-

dis que la seconde (27,3 km) est en voie de lancement. Il a rappelé, sur site, les effets bénéfiques de la réorganisation des chantiers au moyen d'une nouvelle approche fondée sur une gestion efficace par l'optimisation des études techniques et l'adoption d'une vision prospective à même de permettre d'identifier suffisamment à l'avance les contraintes qui pourraient apparaître lors de la conduite des travaux. M. Ouali s'est également rendu à l'aéroport international Rabah-Bitat d'Annaba où il a posé la première pierre symbolique des travaux d'extension d'un des trois parkings avions. Il s'agit, a-t-on expliqué, d'une seconde opération engagée à la suite de l'achèvement des travaux d'extension d'un premier parking, en attendant l'engagement prochain d'une opération similaire devant concerner un troisième parking. Le ministre a de nouveau insisté, in situ, sur la dimension économique de ce type de projets, les aéroports n'étant «pas simplement conçus pour le transport des voyageurs», a-t-il souligné, «mais aussi pour le traitement du fret». Affichant

sa satisfaction devant la qualité des travaux déjà exécutés, il a mis en avant la capacité avérée des cadres algériens à relever les défis, citant, à ce propos, la performance des entreprises nationales qui sont parvenues à rattraper, grâce à une meilleure organisation, le retard accumulé au chantier de contournement de Djebel Ouahch, mis en service dans la matinée avant même l'expiration du délai contractuel.

S.L./APS

Prix en Asie Le pétrole sans direction

LE PÉTROLE était sans direction hier en Asie, dans un marché de plus en plus impatient à l'approche d'une réunion de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep). Le cours du baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en janvier prenait 10 cents à 41,81 dollars dans les échanges électroniques en Asie. Le baril de Brent, la référence européenne du brut, également pour livraison en janvier, perdait cinq cents, à 44,81 dollars. Les investisseurs ont les yeux rivés sur la réunion ministérielle semestrielle du cartel, prévue le 4 décembre. L'Opep contribue à la déprime du marché en s'abstenant d'abaisser ses quotas, fixés à un maximum théorique de 30 millions de barils par jour (mbj), et en les dépassant nettement dans les faits. De nombreux analystes estiment que le bas niveau des prix, qui ont plongé en 2014 et ont échoué à rebondir cette année, est surtout dû à l'offre élevée à travers le monde, que ce soit de la part des Etats-Unis, de la Russie ou de l'Opep. Les marchés regardent aussi du côté de la Réserve fédérale américaine (Fed). «Nous nous attendons à ce que l'intérêt se porte sur le calendrier de la hausse des taux d'intérêt américain, avec deux discours-clés de la présidente de la Fed Janet Yellen, mercredi et jeudi», souligne Capital Economics. Des analystes s'attendent à ce que la Fed augmente les taux en décembre, ce qui renforcerait le dollar. Un dollar cher rend moins attractifs les achats d'or noir pour les détenteurs de devises différentes. Vendredi à la clôture, le WTI a perdu 1,27 dollar à 41,71 dollars sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), à l'issue d'une séance raccourcie au lendemain d'un jour férié pour Thanksgiving. A Londres, le Brent a terminé en baisse de 60 cents, à 44,86 dollars le baril.

R.E.

Coopération algéro-finlandaise

Les opportunités de partenariat passées en revue

Les opportunités de partenariat et de coopération dans divers domaines avec des opérateurs économiques de la Finlande, ont été passées en revue à Tlemcen. Lors d'une rencontre à la chambre de commerce et d'industrie «Tafna», l'ambassadrice de la Finlande en Algérie, Tuula Svinhufvud, a souligné que sa visite à Tlemcen vise à prospector les atouts dont dispose la wilaya pour d'éventuels contrats d'investissement et de partenariat entre opérateurs économiques des deux pays. Au passage, elle a mis en exergue l'expérience finlandaise dans certains domaines dont l'agriculture, la finance et la protection de l'environnement. Après

avoir rappelé le modèle de partenariat algéro-finlandais, représenté par l'usine de montage de moissonneuses-batteuses à Sidi Bel-Abbès, Tuula Svinhufvud a exprimé son désir de développer ce genre de coopération pour toucher d'autres domaines et développer la relation bilatérale. Elle a indiqué que le programme de son séjour de deux jours dans la wilaya de Tlemcen prévoit une visite à l'université de Tlemcen et à nombre d'entreprises économiques et une rencontre avec le wali, en plus d'une virée à des sites archéologiques de la capitale des Zianides. Le directeur de la chambre «Tafna», Allal Réda a présenté un aperçu sur les potentialités et activi-

tés économiques dans la wilaya de Tlemcen dont un nombre important de petites et moyennes entreprises, des infrastructures de base dont les routes, le port et l'aéroport. Le directeur général de la société algérienne de télécommunications «Sitel» spécialisée dans la fabrication de centres téléphoniques numériques, Belarbi Hocine, a présenté le programme d'actions de son entreprise qui tend à développer son produit selon les exigences du marché. La société «Sitel», en partenariat avec l'entreprise suédoise «Ericsson», assure des prestations techniques à plusieurs entreprises nationales et étrangères.

Ali O.

FMI

Le yuan chinois reconnu comme monnaie de réserve internationale

Le FMI devrait décider d'intégrer la monnaie chinoise dans le panier des droits de tirage spéciaux, après un avis favorable rendu par les experts de l'institution. Si le yuan entrait dans les DTS, tout pays membre du FMI pourrait obtenir des yuans contre des DTS. La mesure ne serait toutefois pas applicable avant fin septembre 2016. Il ne devrait pas y avoir de surprise. Le Fonds monétaire international (FMI) devrait entériner hier l'entrée du yuan (renminbi) chinois dans son panier de devises qui sert à déterminer la valeur des droits de tirage spé-

ciaux (DTS), son unité de compte. Le conseil d'administration du FMI se réunit pour se prononcer sur la recommandation de ses experts faite le 13 novembre. Ceux-ci s'étaient prononcés pour l'entrée du yuan dans ce panier, aux côtés du dollar, de la livre, du yen et de l'euro. Il ne fait pas de doute que la décision sera favorable à l'intégration. En effet, il est très rare que le conseil d'administration, qui représente les 188 États membres de l'institution, aille à l'encontre des recommandations de ses propres experts.

Une monnaie internationale incontournable

L'entrée du yuan dans les DTS est une mesure importante, même si elle est surtout symbolique. En septembre, le montant des DTS était de 280 milliards de dollars, ce qui est assez faible au regard des réserves de devises qui s'élèvent à 11 000 milliards de dollars. Mais si le yuan entrait dans les DTS, tout pays membre du FMI pourrait obtenir des yuans contre des DTS. La monnaie chinoise deviendrait donc une monnaie de référence et de couverture. Pour rappel, le yuan est devenu une monnaie interna-

tionale incontournable – c'est la 5^e devise la plus utilisée dans les paiements internationaux – alors qu'en 2013, la devise chinoise n'occupait que la 13^e place dans le classement des monnaies les plus employées à l'échelle internationale. La directrice générale du FMI, Christine Lagarde, avait indiqué à la mi-novembre qu'elle soutenait elle-même cette recommandation.

Néanmoins la décision ne sera pas applicable avant fin septembre 2016 pour donner le temps aux acteurs financiers de se préparer au changement.

F.P./agences

Ain Témouchent

Plus de 1 000 logements attribués avant la fin de l'année

■ Pas moins de 1 084 logements sociaux seront distribués avant la fin de l'année en cours dans la wilaya d'Ain Témouchent, a-t-on appris auprès de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI).

Par Salim L.

Ces logements sont de types logement public aidé (LPA) avec 466 unités destinées à la résorption de l'habitat précaire (RHP), logement public locatif (LPL) avec 353 destinés à la même fin et 265 logements de fonction, a-t-on indiqué en marge de la distribution de 80 logements LPL à Aougbellil (35 km d'Ain Témouchent). Ils concernent neuf communes de la wilaya, soit Ain Témouchent (162 logements), Sidi Ben Adda (80), M'said (64), Hassi El Ghella (106), Ain Larbâa (325), Tamazoura (113), Sidi Boumediene (40), Oued Sebbah (182) et Emir Abdelkader (12), a-t-on ajouté, signalant que 1 200 logements sont prêts pour la distribution au niveau des commissions de dâiras. Depuis son ouverture, l'antenne OPGI d'Ain Témouchent a eu à gérer 28 827 logements tous types confondus

dont 20 400 ont été réalisés, 7 294 sont en cours de réalisation et 1 200 non lancés. Ces derniers font partie des 2 000 unités octroyées à la wilaya dans le cadre du programme complémentaire 2013, a-t-on rappelé. Présidée par les autorités locales, l'opération de relogement des 80 familles de la commune d'Aougbellil a permis, en outre, la démolition du douar «Mestari» datant des années cinquante, où ces familles vivaient dans des conditions précaires. Effectuée dans le cadre du RHP, cette action a permis en outre la récupération de cinq hectares qui seront affectés à la réalisation d'équipements publics, dont un collège d'enseignement moyen. Cette opération sera suivie, en décembre, par le relogement de 42 autres familles du même douar, recasées provisoirement chez leurs familles, a-t-on annoncé, relevant que leurs logements seront raccordés, incessamment, aux réseaux AEP et assai-



PH > D.R.

nissement. Des décisions de pré-affectation leur ont été délivrées, a indiqué le président d'APC d'Aougbellil. Selon le wali, Hamou Ahmed Touhami, le problème du RHP sera réglé d'ici à la fin de l'année 2016, signalant que 1 000 unités sont en cours

de réalisation dans ce cadre à travers la wilaya. La commune d'Aougbellil réceptionnera prochainement, selon le chef de daira d'Ain Kihal, 128 logements LPL dont les travaux enrégistrent un taux d'avancement de 90 pour cent. S. L./APS

Batna 480 millions de dinars pour la réalisation de 4 retenues collinaires

UNE ENVELOPPE de 480 millions de dinars a été mobilisée dans la wilaya de Batna pour la réalisation de quatre nouvelles retenues collinaires, a indiqué le directeur des ressources en eau, Abdelkrim Chebri. Ces ouvrages, prévus dans les communes d'Oued Chaâba, Sefiane, Oued El Ma et Seriana, pourront stocker un volume total de plus de 1,5 million de mètres cubes d'eau, a précisé ce responsable, soulignant que les travaux de réalisation seront lancés «début 2016» pour s'achever au bout d'un délai «de 16 à 24 mois». M. Chebri a rappelé qu'une retenue collinaire de 600 000 m³ était déjà en cours de réalisation non loin de Ghassira, tandis qu'un petit barrage d'un million de mètres cubes d'eau est prêt à être exploité pour l'irrigation à Tazoult. Onze retenues collinaires, d'une capacité globale de 6 millions de m³, destinées à l'irrigation de 1 800 hectares de terres agricoles, ont été réalisées dans la wilaya au titre du précédent plan quinquennal (2010-2014) et sont actuellement en exploitation, a-t-on signalé à la direction des ressources en eau.

H.N./APS

Ouargla

La voie de contournement Sud livrable en avril 2016

La réception de la voie contournement (périphérique Sud) de la ville de Ouargla se fera «avant fin avril 2016», a-t-on appris auprès de la direction locale des travaux publics (DTP).

Les travaux de réalisation de cet évitement, traversant le territoire de la commune de Rouissat et reliant sur 10 km la RN-49 (sur son tronçon menant vers la wilaya de Ghardaïa) à l'intersection menant vers la ville de Hassi-Messaoud, enrégistrent actuellement un avancement physique de 65%, a précisé le directeur du secteur, Yahia

Meziane. Le premier tronçon de 3 km de ce nouvel axe routier sera pratiquement opérationnel d'ici fin janvier prochain, sachant que les 7 km restants seront réceptionnés en avril 2016, a-t-il expliqué.

Selon M. Meziane, ce projet, doté d'une enveloppe de 650 millions DA, au titre du budget supplémentaire de la wilaya (BSW-2012), et dont les travaux ont été confiés à une entreprise nationale privée avec le concours de deux bureaux d'études nationaux (LTP-Sud et GEOSOL), a enrégistré des «contraintes» liées notamment à la délocali-

sation des réseaux électriques (basse et moyenne tension), en plus de la protection des pipelines traversant le tracé sur six points et les problèmes afférents à l'expropriation, en cours et devant s'achever cette année, des terrains traversés par le projet. Une fois ouvert à la circulation, cet évitement, destiné surtout aux véhicules de grand tonnage, facilitera l'accès aux zones industrielles et aux zones périphériques de la ville, et contribuera à désengorger le trafic routier et à lever «les points noirs» en milieu urbain.

Hani A.

Mostaganem

Relogement de 74 familles à Mazaghran

Pas moins de 74 familles résidant dans des habitations précaires au vieux quartier de Tijditt (Mostaganem) ont été relogées à Mazaghran, a-t-on constaté. L'opération de relogement s'est déroulée dans une ambiance festive en présence des autorités locales. Tous les moyens humains et matériels ont été mobilisés pour la réussite de cette opération qui sera accom-

pagnée par la démolition des habitations évacuées. Le wali de Mostaganem, Abdelwahid Temmar, a situé l'importance de cette opération visant à améliorer les conditions de vie des habitants, appelant le reste des familles à patienter en attendant la réception des programmes en cours de réalisation. Il a ajouté que 310 familles résidant dans cinq quartiers de la ville de

Mostaganem seront relogées dans des logements décents avant la fin de l'année en cours dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire. M. Temmar a indiqué que le relogement se fera par étapes, selon le calendrier établi. D'autres opérations de relogement au profit des habitants de la ville de Mostaganem seront entamées à partir du mois prochain, en attendant l'attribu-

tion du plus grand lot de logements sociaux locatifs en 2016. Le wali a appelé les entrepreneurs et les entreprises chargées de la réalisation des programmes d'habitat à accélérer le rythme des travaux pour la réception des projets dans les délais impartis et réduire ainsi la durée d'attente des familles concernées.

N.O./Agences

Ain Defla

Vers l'irrigation de 63 000 ha d'ici à fin 2019

La superficie irriguée vers la fin du quinquennat 2015-2019 devrait atteindre 63 000 ha dans la wilaya d'Ain Defla, soit un accroissement de 2 000 ha/an, selon les prévisions établies par la direction locale des services agricoles (DSA). Le volume moyen d'eau d'irrigation utilisé à partir des cinq barrages de la wilaya, auquel s'ajoute celui des forages, serait de l'ordre de 280 hm³, a indiqué le responsable des statistiques à la DSA,

Amar Saâdi. La superficie irriguée durant la campagne agricole 2014-2015 a été de 55 000 ha sur le territoire de la wilaya, soit 9 000 ha de plus par rapport à la campagne précédente, a-t-il signalé. De cette superficie, 38,725 ha ont été irrigués par aspersion, 7,280 par le système goutte à goutte et 8,995 ha arrosés selon le mode gravitaire, a expliqué le même responsable. Par type de culture, l'irrigation a touché 34 825,5 ha de marai-

chage, 8 800 se rapportant à l'arboriculture, 10 500 aux céréales et 874,5 autres à diverses autres cultures, a-t-il ajouté.

Avec ses cinq barrages (Sidi M'hamed Bentaïba, Ouled Mellouk, Deurder, Harreza et Ghrif totalisant une capacité de stockage de 568 millions de m³) et ses neuf retenues collinaires, la wilaya d'Ain Defla dispose d'un important potentiel hydraulique, a-t-on relevé. F.O.

Boussaâda Raccordement des collecteurs d'assainissement à la station d'épuration

UN PROJET portant sur le raccordement des collecteurs d'assainissement de la ville de Boussaâda (M'sila) à la station d'épuration des eaux usées (STEP) de la ville vient d'être lancé, a-t-on indiqué auprès de la direction des ressources en eau (DRE). Cette action qui a nécessité un investissement public de 68 millions de dinars permettra de traiter les eaux usées destinées à l'irrigation et de préserver l'oasis d'Oued Boussaâda de la pollution, ce cours d'eau étant considéré comme une «ressource touristique de premier plan», a précisé la même source. De plus, l'irrigation au moyen des eaux traitées par la STEP de Boussaâda, actuellement en phase d'essais, permettra de stopper le recul régulier des superficies agricoles des oasis alentours qui ne totalisent plus, aujourd'hui, que 4 000 hectares contre 12 000 hectares il y a quelques années, selon les services de la DRE.

Les travaux de raccordement des collecteurs à la STEP, prévus pour être livrés au premier trimestre de 2016, donneront lieu à la pose d'un réseau d'assainissement d'un linéaire de 4 900 m, a-t-on encore fait savoir de même source.

R.R.



Libye

La signature de la déclaration de soutien à un gouvernement d'union saluée par l'ONU

■ Le conflit libyen a connu un développement significatif après la signature, par le Parlement reconnu internationalement, de la déclaration de soutien à un gouvernement d'union nationale, saluée par l'ONU ainsi que par plusieurs pays dont l'Algérie y voyant la «seule voie à même de rétablir la stabilité et de préserver l'unité de la Libye».

Par Amel F.

Martin Kobler, qui a pris ses fonctions la semaine dernière en tant que nouvel émissaire de l'ONU pour la Libye, a salué la signature par 92 membres de la chambre des représentants libyens (qui siège à Tobrouk et reconnue par la communauté internationale), de la déclaration de soutien à un gouvernement d'union nationale en Libye. Saluant également les appels de la majorité des membres du Conseil général national (CGN, Parlement non reconnu) qui siège à Tripoli et dont le mandat a expiré, à «une fin positive du dialogue», l'émissaire onusien a appelé à la signature de la déclaration de soutien à un gouvernement d'union par «tous ceux qui ne l'ont pas encore fait à la chambre des Représentants et au CGN». M. Kobler, dont la mission est de faire sortir la Libye de sa crise marquée par le chaos et l'anarchie depuis la chute du régime de Muammar Kadhafi fin 2011, avait mis en garde récemment contre «la division des Libyens et la persistance d'un vide sécuritaire» car, a-t-il ajouté, «les extrémistes en profitent pour occuper ces vides sécuritaires» en allusion notamment au groupe autoproclamé Etat islamique (EI/Daech).

Un cabinet d'union pour «rétablir la paix»

La signature de la déclaration de soutien à un gouvernement d'union nationale par la majorité du Parlement de Tobrouk a été, par ailleurs, saluée par l'Algérie et d'autres pays dont les Etats-Unis, dans une déclaration conjointe sur la Libye, diffusée samedi par le Département d'Etat américain. «Les gouvernements d'Algérie, de France, d'Allemagne, d'Italie, d'Espagne, de Tunisie, des Emirats arabes unis, du Royaume-Uni et des Etats-Unis, saluent la signature de la déclaration de soutien à un gouvernement d'union nationale



Martin Kobler

P.H/D.R.

par la majorité de la chambre des représentants», notant que la majorité des membres du CGN «tiennent fermement à l'appui d'un gouvernement d'union nationale», selon la déclaration. Ces pays «encouragent fortement toutes les parties à former un gouvernement d'union nationale, seul en mesure d'entamer la tâche difficile d'établir une gouvernance légitime et efficace, rétablir la paix et préserver l'unité du pays conformément aux attentes de tous les Libyens». Ils déclarent, en outre «admirer» la détermination des deux Parlements se disputant le pouvoir, à «construire une Libye unie en mesure de lutter contre l'instabilité, l'extrémisme et le terrorisme». Dans le même document, les gouvernements de ces pays confirment leur plein soutien au processus des Nations unies pour le règlement de la crise libyenne. Mardi dernier, le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel, avait réaffirmé le soutien de l'Algérie, à la formation d'un

gouvernement d'union nationale en Libye en mesure d'assumer les missions qui lui incombent, lors d'un entretien avec Fayez El-Sarraj, candidat au poste de chef du gouvernement d'union nationale en Libye. Par ailleurs, la situation en Libye sera, aujourd'hui à Alger, au centre de la 7^e réunion ministérielle ordinaire des pays voisins de la Libye, a annoncé Abdelkader Messahel. Cette rencontre, qui intervient dans le prolongement de celle tenue à N'Djamena (Tchad) en juin dernier, verra la participation de l'ensemble des pays voisins de la Libye (Algérie, Egypte, Soudan, Niger, Tchad et Tunisie), en plus de l'Union africaine, de la Ligue arabe et de l'Union européenne, a précisé M. Messahel. La Libye sera aussi représentée à cette réunion, à laquelle assistera également le nouveau représentant spécial du secrétaire général des Nations unies pour la Libye, selon la même source.

A.F./Agences

40^e anniversaire de l'Assemblée nationale sahraouie

Détermination à poursuivre la lutte pour l'indépendance

Les participants aux festivités du 40^e anniversaire de la création de l'Assemblée nationale sahraouie (ANS) ont réaffirmé leur détermination à poursuivre la lutte pour la indépendance du peuple sahraoui. Les parlementaires et les militants des droits de l'Homme qui ont pris part à cet événement ont souligné la nécessité de poursuivre la lutte par tous les moyens pacifiques, exhortant la communauté internationale à assumer sa responsabilité et à faire pression sur le Maroc pour renoncer à sa «politique de fuite en avant».

Le Premier ministre sahraoui, Abdelkader Taleb Omar, a appelé les Nations unies à «assumer leurs responsabilités» et à appliquer la légalité internationale afin de mettre un terme à l'occupation marocaine des territoires sahraouis. Il a soutenu que le soutien international dont bénéficie la cause sahraouie et la détermination des Sahraouis à poursuivre leur lutte pour l'indépendance «inquiètent le Maroc qui s'entête à rejeter le référendum d'autodétermination». Pour sa part le président de l'ANS, Khatri Addouh, a dénoncé les «entraves marocaines aux efforts onusiens pour une solution pacifique au conflit sahraoui en rejetant de nouvelles négociations et le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination». Il a appelé le Conseil de sécurité à adopter une «position ferme» pour

«appuyer» les dernières déclarations «encourageantes» du Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, et du président du Conseil de sécurité, l'ambassadeur britannique, Matthew Rycroft qui a exprimé mercredi dernier son soutien à la mission du Secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, Christopher Ross.

Soutien international, l'ONU appelée à assumer ses responsabilités

Le même engagement a été exprimé par les délégations étrangères présentes à cette manifestation sahraouie, à l'instar de la délégation algérienne qui a appelé par le biais de la vice-présidente de l'Assemblée populaire nationale (APN), Ghania Idali, à la mise en œuvre de toutes les décisions onusiennes, estimant que la persistance du conflit «remettra en question la capacité de l'ONU à imposer le droit international et à préserver la paix et la sécurité dans le monde».

Pour sa part, la présidente du groupe d'amitié et de fraternité avec le peuple sahraoui, Saida Bounab, a souligné la nécessité d'organiser le référendum d'autodétermination dans les plus proches délais afin de permettre au peuple sahraoui de décider de son sort. Elle a également appelé à œuvrer à mettre fin à la spoliation par l'occupant marocain des ressources naturelles du Sahara occidental. Le chef de la délégation de l'Union africaine (UA), Kacem Mohamed Khmis, a affirmé que l'UA «soutient le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination (...) et est disposée à coopérer avec toutes les parties pour aboutir à un règlement pacifique du conflit». Il a précisé qu'au regard «des conditions difficiles» que vivent les Sahraouis, «nous œuvrons à permettre au citoyen sahraoui de profiter du plan africain de développement», soulignant la ferme volonté de l'UA de réaliser cet objectif en faveur du peuple sahraoui en sa qualité de membre à part entière au sein de l'organisation africaine. Les militants des droits de l'Homme d'Espagne, de Suède et d'Amérique latine ont affirmé, de leur côté, leur entière disponibilité à œuvrer à multiplier les ralliements à la cause sahraouie. Le 40^e anniversaire de la création de l'Assemblée nationale sahraouie intervient à quelques mois de la fin de son 9^e mandat qui sera renouvelé en février 2016 après la tenue du congrès général du Front Polisario (16-20 décembre). Le Parlement sahraoui a joué un grand rôle pour faire connaître la cause sahraouie à travers le monde durant la période allant de 1975 à 1995, date à laquelle il assumera pleinement son rôle en tant qu'institution législative.

Souhila K.

Tunisie Appels à une réelle stratégie antiterroriste

LES APPELS à une stratégie globale contre le terrorisme se sont multipliés en Tunisie, où certains parlementaires et experts ont jugé «superficielles» les mesures annoncées dans la foulée de l'attentat suicide contre la Garde présidentielle. A la suite de l'attaque, les autorités ont annoncé une série de mesures : rétablissement de l'état d'urgence dans tout le pays, couvre-feu nocturne dans le Grand Tunis et fermeture pour 15 jours de la frontière poreuse avec la Libye, longue de près de 500 km. Unanimes, partis politiques et société civile ont exhorté à «l'union nationale» et appelé à «se ranger derrière les forces de l'ordre». Depuis des centaines de Tunisiens se sont rendus sur les lieux de l'attentat, où de nombreuses gerbes de fleurs ont été déposées. Jeudi soir, une messe a été célébrée en la cathédrale de Tunis pour les «victimes du terrorisme». «Les joies du peuple tunisien sont nos joies et ses souffrances sont nos souffrances», a dit l'archevêque de Tunis, Mgr Ilario Antoniazzi. Mais les critiques et appels à une stratégie antiterroriste globale se sont dans le même temps multipliés. «Notre peuple attend davantage», a lancé l'élue de gauche Ahmed Seddik au Parlement en présence du Premier ministre Habib Essid. Plusieurs autres députés, comme Abdellatif Mekki du parti islamiste Ennahda, deuxième force politique, ont réclamé la tenue d'un congrès national sur la lutte antiterroriste, jusque-là reporté. Le Conseil de sécurité nationale présidé par le chef de l'Etat Béji Caïd Essebsi a annoncé la fermeture provisoire de la frontière avec la Libye et le «renforcement de la surveillance sur les frontières maritimes et dans les aéroports». Il a également été décidé de doter le ministère de l'Intérieur et l'armée de 6 000 agents supplémentaires au total en 2016, d'«intensifier les opérations de blocage des sites (internet) en lien avec le terrorisme» et d'«activer la loi antiterroriste le plus vite possible». Pour l'expert indépendant Selim Kharrat, il s'agit de «décisions superficielles prises pour rassurer une opinion publique apeurée, qui dénotent d'un manque de vision». «Quelle est la stratégie de fond ? Quid de la réforme des appareils sécuritaires ? Que prévoyez-vous de faire pour l'éducation et contre le chômage ?», déplore-t-il. Hamza Meddeb, chercheur non-résident au Carnegie Center, évoque un «paradoxe» tunisien. Alors que des dizaines de policiers, militaires, touristes et civils ont été tués depuis la révolution de 2011, «une vraie stratégie nationale concertée contre le terrorisme, qui mobilise l'Etat, la société civile et les partis n'existe pas».

R.M.



Avion russe abattu

Ankara veut que Moscou revienne sur les sanctions

■ La Turquie a refusé hier de s'excuser pour avoir abattu un bombardier russe à la frontière syrienne la semaine dernière, comme le réclame Moscou, et a demandé à la Russie de revenir sur les sanctions économiques adoptées à la suite de cet incident.

Par Ali O.

«**A**ucun Premier ministre turc, aucun président, aucune autorité ne s'excusera», a déclaré le Premier ministre turc, Ahmet Davutoglu, après avoir rencontré le secrétaire général de l'Otan, Jens Stoltenberg, à Bruxelles. «Aucun pays ne peut nous demander des excuses car nous n'avons fait que notre devoir», à savoir «protéger notre espace aérien et notre frontière», a-t-il plaidé. Le bombardier Su-24 a été abattu le 24 novembre par des chasseurs F-16 turcs alors qu'il revenait d'une mission de combat dans le nord-ouest de la Syrie. La Turquie affirme qu'il était entré dans son espace aérien et qu'il avait été averti «dix fois en cinq minutes» avant qu'elle n'ouvre le feu. La Russie assure que son appareil survolait le territoire syrien et qu'il n'a jamais été mis en garde avant d'être touché.

«C'était une action défensive», a insisté M. Davutoglu. Deux soldats russes sont morts des suites de l'incident, un des pilotes du bombardier et un soldat qui parti-

cipait à une opération des forces spéciales russes visant à secourir le deuxième pilote.

«Nous espérons que la Russie reconsidèrera» les sanctions économiques décrétées par Moscou «car elles sont contraires à nos intérêts à tous les deux», a ajouté le Chef du gouvernement turc.

Il a rappelé que la Turquie avait soutenu la Russie quand celle-ci s'est vu imposer, depuis l'été 2014, de lourdes sanctions économiques par l'Union européenne en raison de son implication présumée dans la crise ukrainienne aux côtés des rebelles prorusses.

«Par le passé, nous étions tous contre les sanctions économiques, c'est une position de principe de la Turquie», a rappelé M. Davutoglu. «La Russie était alors opposée aux sanctions économiques (...) c'est contradictoire d'utiliser les mêmes mesures contre la Turquie», a-t-il estimé. «Nous sommes prêts à parler, via des canaux diplomatiques et militaires, à la Russie», a toutefois souligné M. Davutoglu dont le pays est membre de l'Otan. «Nous n'avons aucunement l'intention d'avoir une escalade» et



«la Turquie veut avoir de bonnes relations avec la Russie», a-t-il insisté. Le Kremlin a annoncé hier qu'aucune rencontre n'était

prévue entre le président russe, Vladimir Poutine, et son homologue turc, Recep Tayyip Erdogan, en marge de la

Conférence internationale sur le climat à Paris, malgré une demande d'entretien «en face à face» du dirigeant turc. Le secrétaire général de l'Otan, Jens Stoltenberg, a une nouvelle fois appelé au «calme». Il a exhorté la Russie «à jouer un rôle constructif en Syrie» en visant dans ses bombardements le groupe jihadiste État islamique, «notre ennemi commun».

«C'est le droit souverain de la Turquie de défendre son espace aérien et son intégrité territoriale», a-t-il jugé, soulignant les risques de nouveaux incidents alors que la Russie et la coalition menée par les États-Unis conduisent des frappes dans le ciel syrien. Les ministres des Affaires étrangères de l'Otan, qui doivent se réunir aujourd'hui et demain à Bruxelles, vont tenter de «renforcer les mécanismes qui permettront (...) de réduire les risques, d'éviter un incident similaire et d'éviter qu'il ne dégénère».

A. O.



Points chauds

Chantage

Par Fouzia Mahmoudi

Il y a quelques jours de cela, John Kerry, secrétaire d'État américain chargé des Affaires étrangères, faisait une visite à ses alliés israéliens dans la perspective d'apaiser les relations entre leurs deux pays. En effet, la relation entre Washington et Tel-Aviv a été des plus explosives ces derniers mois et les deux administrations tentent de retrouver des relations normales après le froid jeté cette année par l'ingérence outrancière de Benjamin Netanyahu dans les affaires internes américaines, allant jusqu'à faire un discours au Congrès sans même en aviser la Maison-Blanche. Toutefois, Barack Obama ne peut prendre la responsabilité de rompre des décennies d'une alliance aussi forte entre les États-Unis et Israël et après quelques timides signes de main tendue du Premier ministre hébreu s'est à son tour de montrer sa bonne volonté en envoyant son ministre comme émissaire de paix. Surtout, Kerry doit officiellement continuer à superviser le processus de paix, même si celui-ci est actuellement au point mort. Les États-Unis sont aujourd'hui plus que jamais obligés d'endosser ce rôle de plus en plus ingrat de médiateur d'un conflit sans fin alors qu'Israël a choisi cette semaine d'exclure l'Union européenne de toute nouvelle négociation de paix. Les autorités israéliennes ont annoncé hier la suspension de leurs relations avec les institutions européennes impliquées dans le processus de paix avec les Palestiniens. Le gouvernement explique sa décision par celle de la Commission européenne, le 11 novembre, d'imposer une mention d'origine sur les produits importés des colonies de peuplement juives implantées dans les territoires occupés palestiniens. Benjamin Netanyahu, qui détient également le portefeuille des Affaires étrangères, a ordonné qu'il soit procédé à un «réexamen de l'implication des institutions européennes dans tout ce qui a trait au processus diplomatique avec les Palestiniens», dit un communiqué du ministère. «Dans l'attente de l'achèvement de ce réexamen, le Premier ministre a ordonné la suspension des relations diplomatiques sur cette question avec l'Union européenne et ses représentants». Le rôle des États-Unis est devenu ainsi crucial alors qu'ils sont les seuls à qui Israël fait encore, plus ou moins ou en tout cas officiellement confiance pour mener les discussions avec les Palestiniens. Reste à savoir si les nouvelles dispositions des Israéliens envers l'UE vont se maintenir dans la durée et surtout si les Européens changeront quelque chose à leurs récentes décisions concernant les produits provenant des territoires occupés pour retrouver les bonnes grâces israéliennes, ou s'ils tiendront bon face au chantage insidieux des dirigeants hébreux.

F. M.

Pollution

Pékin suffoque

Pékin et les autres villes de la Chine du Nord suffoquaient hier sous un épais brouillard polluant d'une densité record cette année, comme un rappel à l'urgence climatique pour l'ouverture de la conférence de Paris, que le président chinois Xi Jinping devrait «galvaniser» selon la presse officielle.

Avec des températures hivernales en-dessous ou autour de zéro, la capitale chinoise était noyée dans une brume blancheâtre imprégnée d'une forte odeur de charbon, et la densité de particules dangereuses y était supérieure de plus de 20 fois au niveau d'exposition recommandé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). A 17h00 (09h00 GMT), la densité de particules de 2,5 microns de diamètre (PM 2,5) atteignait 625 microgrammes par mètre cube d'air, selon les niveaux de référence mesurés par l'ambassade américaine à Pékin. Un peu au sud-est de Pékin, le pic atteignait 976. Le plafond maximum admis par l'OMS est de 25.

De par leur taille, ces particules pénètrent dans les poumons et sont à l'origine de centaines de milliers de décès prématurés en Chine chaque année.

Les niveaux atteints dans les villes de la province voisine du Hebei dépassaient également largement les 500, selon les chiffres officiels. Après des indices autour de 400, Pékin a déclenché ce weekend l'alerte orange», son niveau d'alerte pollution le plus élevé cette année.

«Tout le monde doit éviter le plus possible de sortir», même les personnes en bonne santé, précisait hier le site officiel de la météo chinoise. L'alerte orange

chinoise prévoit notamment que les enfants dans les écoles ne doivent pas sortir à l'extérieur, et certaines usines doivent suspendre leur activité. «On peut à peine voir les gens devant nous», se plaignait un habitant sur Sina Weibo, l'équivalent chinois de Twitter. «On dirait même que le nuage de pollution est descendu dans la station du métro». Sur fond d'«airpocalypse», la presse chinoise annonçait en Une hier l'arrivée du président Xi Jinping à Paris, où, selon le *China Daily*, il allait «galvaniser» la Conférence sur le climat afin que la COP21 parvienne à «un accord historique, équilibré et juste» sur les émissions de carbone après 2020. Principal émetteur de gaz à effet de serre, premier producteur et consommateur mondial de charbon, la Chine devrait jouer un rôle-clé dans les négociations. Le président chinois va «défendre les intérêts des économies en développement sur le changement climatique en pressant les pays riches pour des transferts de technologies et de capitaux», a également souligné le *China Daily*.

Deuxième économie mondiale, la Chine a relâché dans l'atmosphère entre neuf et 10 milliards de tonnes de dioxyde de carbone en 2013, soit près de deux fois plus que les États-Unis et environ 2,5 fois plus que l'Union européenne. De concert avec le président américain Barack Obama, Xi Jinping s'est engagé l'an dernier à ce que la Chine parvienne à un pic d'émissions «autour de 2030» avant leur stabilisation, indiquant aussi par là qu'elles continueraient à augmenter durant la décennie à venir. L'arrivée d'un front froid

prévu aujourd'hui devrait aider à dissiper la sévère pollution actuelle dans le nord de la Chine, a indiqué le Bureau de la protection environnementale sur son site internet. Le ministère chinois des Sciences et Technologies vient par ailleurs de publier un rapport de 900 pages en chinois détaillant les avis de 550 experts sur les scénarios du changement climatique en Chine, selon le *New York Times*. «De nouvelles modalités dans la gouvernance mondiale du climat sont inévitables», prévient le rapport cité par le journal, et les experts presseraient Pékin de se montrer plus souple dans les négociations. Le rapport fait état de divergences entre les conseillers du gouvernement sur la date de 2030 à laquelle la Chine devra stabiliser ses émissions. Les experts chinois auraient aussi relevé que la montée des eaux sur la côte orientale du pays était plus rapide que dans le reste du monde et pourrait atteindre 40 à 60 cm d'ici la fin du siècle, selon le *New York Times*. Ces régions le long de l'océan Pacifique, dont Shanghai – les plus peuplées et les plus développées de Chine – devraient être «les plus affectées» et «certaines villes pourraient même devoir affronter des catastrophes majeures difficiles à prédire», de même source.

Dans le reste du pays, le changement du régime pluvial pourrait avoir un effet «extrêmement préjudiciable» pour le barrage des Trois Gorges, le plus grand du monde, censé réguler les eaux – et les inondations du puissant fleuve Yangtze, indique encore le rapport cité par le journal.



Peinture

Issiakhem ou la souffrance source de talent

■ Il avait donné à la peinture algérienne moderne ses lettres de noblesse avant même l'indépendance. M'hamed Issiakhem, disparu voilà trente ans, a imprimé un style propre à l'art plastique algérien et son legs éternel est encore visible dans les musées, bien sûr, mais aussi dans des lieux publics où son trait est reconnaissable entre tous.

Par Adéla S./APS

Artiste accompli touchant à tous les domaines des arts plastiques, M'hamed Issiakhem avait apporté sa touche, si particulière et qui en a inspiré tant d'autres, à des œuvres cinématographiques et littéraires.

Fondateur de l'Union nationale des arts plastiques (Unap), il s'est aussi consacré un temps à l'enseignement.

Peintre au trait de pinceau très expressif, M'hamed Issiakhem a aussi réalisé des billets de banques et des timbres postaux, outre les nombreuses fresques murales qui ornent les rues d'Alger.

M'hamed Issiakhem était aussi dessinateur de presse et créateur de décors pour des films comme «La voie» de Slim Riad ou «Poussières de juillet», réalisés pour le Télévision algérienne avec son compagnon de toujours, l'écrivain, poète et dramaturge Kateb Yacine, qui lui avait donné le surnom d'«œil de lynx».

Sa relation avec Kateb Yacine, rencontré à Paris au début des années 1950, se traduisait souvent dans les œuvres de chacun d'eux par des poèmes et des textes illustrés ou des toiles agrémentées de poèmes manuscrits à l'exemple de la plaquette «Issiakhem, œil de lynx et les Américains, trente-cinq années de l'enfer d'un peintre». Né en 1928 dans le village d'Aït Djennad en Kabylie, M'hamed Issiakhem avait fait ses



Rh. DR

classes à la société des Beaux-arts d'Alger en 1947, avant de rejoindre l'Ecole des Beaux-arts d'Alger, puis celle de Paris où il est admis après une exposition dans une galerie parisienne.

A 16 ans, il perd trois membres de sa famille et se voit amputé du bras gauche suite à la manipulation d'une grenade ramassée près d'un camp militaire français. Après le drame, Issiakhem vivra toute sa vie meurtri dans sa chair et dans son âme et son œuvre sera définitivement marquée du sceau de la douleur. De l'enfer vécu par le peintre, Kateb Yacine dira avoir vu souvent Issiakhem travailler sur une toile pour la «détruire subitement (...) dans un suprême

effort de tension créatrice», comme si toute son œuvre était «cette grenade qui n'a jamais fini d'exploser dans ses mains...».

Très influencé par la forte personnalité de sa mère, mais aussi par la relation cruelle entretenue avec elle après l'accident, l'œuvre de M'hamed Issiakhem s'était naturellement focalisée sur un portrait, souvent sombre et meurtri, de la femme algérienne comme l'explique le peintre Noredidine Chegrane qui re-trouve cette mère en filigrane dans toutes les œuvres du peintre.

Pour sa part, le biographe de Kateb Yacine et de M'hamed Issiakhem, Benamar Mediène, historien de l'art et compagnon

de route de ces deux «génies créatifs forgés dans le drame», compare le peintre à Vincent Van Gogh, deux créateurs «instinctifs» rongés par la douleur qui trouvera son exutoire, dira-t-il, dans le grand nombre d'auto-portraits «sombres et dénudés d'artifices esthétiques» que les deux artistes ont réalisés.

En 1980, M'hamed Issiakhem reçoit à Rome le premier Simba d'Or, une distinction de l'Unesco dédiée à l'art africain, avant de s'éteindre le 1^{er} décembre 1985, laissant derrière lui un très important patrimoine aujourd'hui conservé au musée des Beaux-arts d'Alger et auquel s'ajoutent les tableaux détenus par des particuliers et des proches du

Rencontre

L'investissement dans le secteur de la Culture en discussion

Des professionnels de la culture et acteurs économiques réunis pour une rencontre sur l'investissement dans le secteur de la Culture, organisée dimanche à Alger, ont exploré plusieurs pistes pour permettre aux investisseurs d'intervenir dans ce secteur.

La rencontre a rassemblé les professionnels publics et privés de la culture, des représentants du Forum des chefs d'entreprise (Fce) et des départements du commerce, de l'industrie et des impôts.

L'idée d'investir dans les espaces culturels a été défendue par le plasticien Rachid Djemaï qui suggère aux opérateurs économiques de créer des musées privés et de soutenir le travail des galeries d'art afin d'assurer une meilleure visibilité aux plasticiens algériens et promouvoir à terme un marché de l'art en Algérie.

Dans le domaine du cinéma, le distributeur de films Malik Ali Yahia a, pour sa part, exposé aux participants l'importance des salles multiplexes et les potentialités qu'offrent ces infrastructures.

Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a réaffirmé la disposition de son département à soutenir les projets culturels, en rappelant que des pays dont l'Espagne,

l'Italie, ou encore la Corée du Sud avaient manifesté l'intérêt d'investir dans des villes du cinéma à Alger, Sidi Bel-Abbès, Tipaza, Timimoun et Djanet.

Représentant la direction générale des impôts, M. Ben Ali a exposé, pour sa part, les avantages fiscaux accordés aux investisseurs, entrepreneurs et acteurs culturels dont des exonérations de taxes douanières et des exonérations d'impôts sur le bénéfice pour une durée allant de 3 à 10 ans.

Organisée par le ministère de la Culture, cette rencontre, la première du genre, vise principalement à identifier les contraintes qui entravent l'investissement dans le secteur de la culture et les possibilités de son financement.

Les acteurs culturels assurés du soutien du FCE

Un représentant du Forum des chefs d'entreprise (FCE), Mohamed Hakim Soufi, a affirmé dimanche à Alger que cette organisation du patronat s'engageait à «soutenir» les acteurs culturels pour que la culture puisse «avoir sa part dans la diversification de l'économie nationale». S'exprimant lors de la rencontre sur l'investissement culturel organi-

sée dimanche au Palais de la culture, M. Soufi a assuré les acteurs culturels du «soutien» des quelque 700 importantes entreprises algériennes qui forment le FCE, un rassemblement qui se veut une force de proposition sur les objectifs de l'entreprise et de l'économie nationale en général.

Considérant le produit culturel comme «un héritage d'une société dont il est la vitrine», cet entrepreneur a invité, à l'occasion, les entrepreneurs du secteur de la Culture à rejoindre le Forum pour pouvoir bénéficier, a-t-il dit, d'une «association d'image» avec les grandes entreprises algériennes.

Le Forum des chefs d'entreprises propose par ailleurs que ses représentations à l'étranger soient exploitées en vue d'assurer une plus grande visibilité au produit culturel algérien et promouvoir les investissements étrangers dans ce secteur important, y compris pour l'image du pays.

Appelant les entreprises à jouer leur «rôle de mécène», M. Soufi a en outre considéré que l'industrie culturelle restait un vaste domaine d'investissement, créateur d'emplois et de richesses, et dont le produit demeure exportable et économiquement «rentable».

Faten D.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Galerie d'art de l'hôtel Sofitel (El Hamma, Alger)

Jusqu'au 31 décembre : Exposition-vente de peinture et de photographie «Du soleil à la lune», avec Nouredine Chegrane, Farid Benyââ, Valentina Ghanem, Ferrante Ferranti, etc. Les bénéficiaires seront utilisés pour acheter du matériel spécial aux enfants de la Lune souffrant du xeroderma pigmentosum et qui ne peuvent supporter le moindre rayon de soleil.

Galerie Baya du Palais de la culture Moufdi-Zakaria (Kouba, Alger)

Jusqu'au 16 janvier 2016 : 8e Salon d'automne des arts plastiques.

Palais Ahmed-Bey de Constantine

Jusqu'au 6 décembre : Exposition de manuscrits arabes conservés aux Pays-Bas, intitulée «l'art du livre islamique».

Centre Culturel Mustapha-Kateb (5, Rue Didouche-Mourad, Alger)

Jusqu'au 10 décembre : exposition «Clin d'œil» en hommage à l'artiste Lazhar Hakkar (1945-2013).

Salle Ibn Khaldoun (Alger-Centre)

Tous les jours : Film d'espionnage 007 Spectre de Sam Mendes (2015, Royaume-Uni /USA), avec Daniel Craig, Christophe Waltz, Léa Seydoux et Monica Bellucci. Séances: 14h, 17h et 20h. Prix des tickets : 500 DA.

Galerie d'arts Sirius (Télémy, Alger)

Chaque jour : Exposition «Purification» de Karim Sergoua.

Galerie Baya du Palais de la culture Moufdi-Zakaria (Kouba, Alger)

Jusqu'au 16 janvier 2016 : 8e Salon d'automne des arts plastiques.

Coup-franc direct

Le joueur doit donner l'exemple

Par Mahfoud M.

Une polémique a éclaté ces jours-ci au sujet du geste, ou plutôt de la «bourde» du jeune joueur du CA Batna, Daïf, qui a laissé transparaître sur son maillot, juste après avoir inscrit un but, un message exclusivement politique qui ne sied pas vraiment à l'environnement dans lequel il vit. Le joueur, à froid, a déclaré que son intention n'était nullement de participer à ce débat d'être solidaire ou non des victimes des attentats de Paris et qu'il avait juste fait un clin d'œil au PSG et à sa star incontestable, le Suédois Ibrahimovic, qu'il «kiffe». Pour lui, son intention était de montrer son amour pour le club parisien, sachant que ce même slogan «Ici c'est Paris» a été mis sur les maillots du club phare de la capitale française, lors du dernier match de Ligue des champions d'Europe face au club suédois de Malmö, en hommage aux victimes des attentats. Faut-il donc accabler le joueur ou lui trouver plutôt des circonstances atténuantes après ce geste que certains n'auraient pas compris venant d'un jeune algérien et dont le club est rattaché à la mythique ville révolutionnaire, Batna, qui a effectué de grands sacrifices durant la guerre de Libération nationale ? Certes Daïf est jeune, et du haut de ses 21 ans il ne pouvait mesurer sans doute la portée du message qu'il a délivré à travers ce geste. Mais il doit savoir qu'un joueur, qui est une personnalité publique, doit toujours donner l'exemple et éviter de tomber dans les travers.

M. M.

Jeux d'échecs

Haddouche décroche le 1^{er} prix du 7^e Open national

L'ÉCHEPHILE Haddouche Mohamed Amine, sociétaire du club Sporting de Sidi Bel-Abbès, a décroché le premier prix du 7^e Open national de la Mekerra, clôturé samedi au centre culturel Benghazi-Cheikh de Sidi Bel-Abbès. Au classement final, Moulay Mehdi du Hilal de Sidi Bel-Abbès et Nechab Salim du Sporting de Sidi Bel-Abbès se sont classés respectivement deuxième et troisième.

Le prix des vétérans est revenu à Ouaret Bachir du club «tour blanche» de Tlemcen, alors que dans les autres catégories jeunes, l'AS El-Hillal s'est distinguée en remportant grâce à Fellah Fouad Aymen (-14 ans), Zaydi Rayen (-12 ans), Doussam Ayoub (-10 ans) et Doussam Farouk (-8 ans).

Chez les féminines, la palme est revenue à Oukil Soumia de la sûreté wilaya de Sidi Bel-Abbès. Cette manifestation sportive de deux jours, organisée par la ligue de wilaya en collaboration avec la direction de la jeunesse et des sports, l'APW et l'APC de Sidi

Bel-Abbès, a regroupé 59 concurrents représentant les wilayas d'Alger, Blida, Naâma, Chlef, Relizane, Mostaganem, Tissemsilt, Oran, Aïn Témouchent, Tlemcen et Sidi Bel-Abbès.

Ce Open ouvert, disputé selon le système suisse en sept rondes à la cadence de 25 minutes au finish, homologué par la Fédération internationale des échecs, a vu aussi la participation de différentes catégories de joueurs allant de moins de 8 ans jusqu'aux vétérans. La direction du tournoi a été assurée par l'arbitre international Bendellal Djelloul, assisté d'arbitres nationaux.

Le niveau technique a été «appréciable» avec des parties passionnantes, selon l'arbitre international Bendellal Djelloul. Ce rendez-vous sportif a été clôturé par une cérémonie de remise des prix et de cadeaux aux lauréats, en présence des représentants de la DJS de Sidi Bel-Abbès et de figures sportives.

Judo

Six Algériens engagés dans le Grand Chelem de Tokyo

CINQ-CENT-VINGT-HUIT (528) judokas de 96 pays, dont l'Algérie représentée par six athlètes (4 messieurs et 2 dames) ont confirmé leur participation au Grand Chelem de Tokyo, prévu du 4 au 6 décembre dans la capitale japonaise, a indiqué dimanche la Fédération internationale (FIJ). La sélection algérienne est composée de Houd Zourdani (-66 kg), Abderrahmane Benamadi (-90 kg), Lyès Bouyoubou (-100 kg) et Mohamed-Amine Tayeb (+100 kg) chez les messieurs, ainsi que Kaouthar Ouallal (-78 kg) et Sonia Asselah (+78 kg) chez les dames. Les judokas algériens se trouvent actuellement en Corée du Sud, où ils effectuent un court stage bloqué pour peaufiner leur préparation en prévision du Grand Chelem de Tokyo, où ils

ambitionnent de réussir un bon parcours, susceptible d'augmenter leurs chances de participer aux JO-2016 de Rio. Ce stage de préparation a été précédé du Grand Prix de Jeju (Corée du Sud), marqué par une élimination précoce des six judokas algériens. Seul Houd Zourdani (-66 kg) avait franchi le premier tour, au moment où ses cinq compatriotes ont quitté la compétition dès le premier combat, aussi bien chez les messieurs que chez les dames. La sélection algérienne va donc «essayer de se rattraper à Tokyo, avec l'espoir de maintenir au moins quatre athlètes dans la course à la qualification aux Jeux Olympiques de Rio», selon la Fédération algérienne de judo (FAJ).



Nul flatteur pour les Verts

Par Mahfoud M.

Menés au score après un but de Kahrabac (54^e mn), les Verts ont eu le mental et surtout la détermination pour revenir au score et égaliser à la 68^e mn par Ferhat. Au vu de la physiologie du match le nul paraît équitable entre les deux sélections, mais force est de reconnaître que notre équipe pouvait prétendre à mieux si elle n'avait pas joué avec un effectif ultra-défensif comme l'a remarqué le coach égyptien, El Badry, qui pense que les Algériens s'étaient regroupés en défense attendant son team puisqu'ils ont évolué avec quatre défenseurs même si

lui avait aligné un seul attaquant en pointe. Nos Olympiques ont donc raté une belle opportunité pour débiter cette compétition en force et décrocher trois points qui leur auraient permis de prendre les commandes de ce groupe B, sachant qu'il y avait une place pour un meilleur résultat si nos joueurs étaient concentrés comme il se doit sur leur sujet. Etant donné qu'il s'agit d'un mini-championnat et que les autres confrontations seront également difficiles, les poulaîns d'André-Pierre Schürmann se devaient de profiter de l'aubaine de disputer un match derby pour faire le plein en attendant les deux autres matchs face au Mali

et au Nigeria. Quoi qu'il soit, l'EN devra retenir la leçon de ce premier match avant le deuxième rendez-vous face au Mali ce mercredi. A noter que le Mali a été battu pour cette première journée par les Aiglons du Nigeria sur le score de (3/2). Les Maliens seront de ce fait sous pression et jetteront toutes leurs forces dans la bataille pour se reprendre, ce qui rendra ce match décisif pour les deux teams. A noter que le sélectionneur des Verts a suivi la rencontre pour superviser les deux prochains adversaires des Verts, notamment le Mali et ce, pour se faire une idée de cette équipe et tenter de trouver la recette idoïne pour le contrer.

M. M.

Ligue 1 Mobilis/ Classement des buteurs

Diawara et Benyettou rejoignent Zaâbiya en tête

Mohamed Benyettou (ES Sétif) et Banou Diawara (JS Kabylie) ont rejoint le Libyen Mohamed Zaâbiya (MC Oran) en tête du classement des meilleurs buteurs du championnat de la Ligue 1 Mobilis de football, avec 7 réalisations. Auteur d'un doublé, Diawara a permis à la JSK de battre l'ASM Oran (2-0) au moment où Benyettou a inscrit l'unique réalisation du match remporté par les Sétifiens face

au RC Arbaâ (1-0), lors de la 13^e journée. L'Ivoirien du RC Relizane, Manucho, qui a marqué 4 buts à l'occasion du large succès de son équipe devant l'USM Blida (5-1), partage désormais la 2^e place avec Djallit (JS Saoura), Merzougui (MC Alger) et Boulaouid (JS Kabylie) avec un total de 6 buts. Le meilleur buteur du précédent exercice avec le MC El-Eulma, Walid Derradja (17 buts), actuellement

au MC Alger, n'a pas encore inscrit le moindre but.

CLASSEMENT :

7 buts : Zaâbiya (MC Oran), Benyettou (ES Sétif), Diawara (JS Kabylie)
6 buts : Djallit (JS Saoura), Merzougui (MC Alger), Boulaouid (JS Kabylie)
5 buts : Moussi (MC Oran), Bougueche (USM El Harrach), Ghislain (RC Arbaâ)

Coupe de la Confédération (finale retour)

L'ESS et Bounedjah remportent le trophée

La formation tunisienne de l'ES Sahel a remporté la coupe de la Confédération africaine de football-2015 après sa victoire devant les Sud-Africains d'Orlando Pirates (1-0), mi-temps (1-0) en finale retour, dis-

putée dimanche à Sousse (Tunisie). L'unique but de la rencontre a été inscrit par Ammar Jemal (23). En finale aller, disputée samedi dernier à Johannesburg, les deux équipes avaient fait match nul (1-1).

L'équipe de l'international algérien Baghdad Bounedjah qui succéda au palmarès de l'épreuve aux Egyptiens d'Al-Ahly du Caire, remporte à cette occasion son 4^e trophée après ceux de 1995, 1999 et 2006.

Tennis/ITF-Pro «juniors»

Ibbou de nouveau opérationnelle

La joueuse de tennis algérienne, Inès Ibbou, victime d'une intoxication alimentaire l'ayant obligée à déclarer forfait le 26 novembre en quarts de finale de la Yucatan Cup, à Mexico, «est de nouveau opérationnelle», a-t-on appris dimanche auprès de la Fédération algérienne de tennis (FAT). «Ibbou s'est entièrement remise de cette intoxication alimentaire et elle se trouve déjà en Floride (Etats-Unis) pour participer au tournoi international, Eddie-Herr», a indiqué la même

source. La championne d'Afrique U18, classée 33^e mondiale, a atteint les quarts de finale de la 29^e édition de la Yucatan Cup (23-28 novembre) après avoir aligné trois succès de rang, dont le dernier contre l'Américaine Alexandra Sanford qui l'avait éliminée une semaine plus tôt de l'Abierto-Juvenil Mexico, un précédent tournoi international du Circuit ITF, également abrité par Mexico. La jeune Algérienne (16 ans) a cependant vu son élan freiné par

une intoxication alimentaire, l'ayant obligée à se retirer en quarts de finale de la Yucatan Cup, après avoir concédé le premier set (6-1) contre la Canadienne Bianca Venessa Andrescu, classée 21^e mondiale. Après l'Eddie-Herr, de grade 1, prévu du 30 novembre au 6 décembre, Ibbou disputera un autre tournoi international en Floride, en l'occurrence, l'Orange Bowl, du 7 au 13 décembre.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Conseil supérieur de la magistrature

Le CSM approuve la nomination de 150 magistrats

LE CONSEIL supérieur de la magistrature (CSM), réuni lundi à Alger, a approuvé la nomination de 150 magistrats et la titularisation de 133 magistrats, a indiqué cette instance judiciaire.

Le CSM «a approuvé la nomination de 150 magistrats, conformément à l'article 3 du statut de la magistrature, de même qu'il a approuvé la titularisation de 133 magistrats et a prorogé la période de probation d'une année pour 2 magistrats, conformément à l'article 40 dudit statut», précisé le CSM dans un communiqué.

Le Conseil a également désigné deux magistrats de la Cour suprême au sein du Comité directeur dudit organe, et ce, «conformément à l'article 07 du décret présidentiel n°15-261 du 8 octobre fixant la composition, l'organisation et les

modalités de fonctionnement de l'organe national de prévention et de lutte contre les infractions liées aux technologies de l'information et de la communication».

Le CSM a émis à également un avis «favorable» pour «la mise en disponibilité de 2 magistrats pour des raisons médicales et familiales», et a entériné la fin de détachement d'un magistrat, ajoute la même source.

Ces décisions ont été prises conformément à l'article 45 du règlement intérieur du Conseil et dont le bureau permanent a procédé dimanche, à l'étude des questions ayant trait à la carrière des magistrats.

Par ailleurs, le Conseil a étudié les différents points inhérents à la carrière des magistrats, conclut le communiqué.

Hani Y.

Ain-Boucif

Deux personnes mortes asphyxiées par le gaz butane

DEUX PERSONNES mortes lundi à Ain-Boucif (à 75 km au sud-est de Médéa) asphyxiées suite à l'inhalation du gaz butane qui s'était échappé d'un appareil de cuisson, a-t-on appris auprès de la Protection civile.

Le corps sans vie des deux victimes, âgées respectivement de 41 et 77 ans, ont été retrouvés dans leur domicile, situé au quartier El-karia El-Gharbia à la périphérie de la commune de Ain-Boucif, a indiqué la même source, précisant que malgré les tentatives de réanimation entreprises par les secouristes, ces derniers n'ont pu que constater le décès des deux personnes.

Trois membres d'une même

famille, résidant dans le quartier Zobra, à Ksar-El-Boukhari (63 km au sud de Médéa), ont été sauvés «in extremis» d'une mort certaine, dimanche, après avoir été exposés pendant plusieurs minutes à du monoxyde de carbone, provenant d'un appareil de chauffage défectueux, a-t-on relevé de même source.

Les trois personnes, qui souffraient de maux de tête et de difficultés respiratoires, ont été prises en charge sur place, avant d'être évacuées à l'hôpital de la ville où elles ont reçu les soins nécessaires, a-t-on ajouté à la Protection civile.

O. B.

Terrorisme/ Tizi Ouzou

Seize casemates aménagées détruites

SEIZE CASEMATES aménagées, trois bombes de confection artisanale, et des outils de détonation, ont été découverts et détruits dimanche par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) relevant du secteur opérationnel de Tizi Ouzou, indique lundi un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et suite à l'opération de fouille et de ratissage menée près de la commune d'Aghrib, au nord de la ville d'Azazga, ayant permis de mettre hors d'état de

nuire deux terroristes et de récupérer deux pistolets mitrailleurs de type kalachnikov et une quantité de munitions, un détachement de l'Armée nationale populaire relevant du secteur opérationnel de Tizi Ouzou (1^{er} Région militaire) a découvert et détruit, le 29 novembre 2015, seize casemates aménagées, trois bombes de confection artisanale, des outils de détonation, des denrées alimentaires, des médicaments, des téléphones portables et d'autres objets», précise le communiqué. D'autre part,

JOURNÉE MONDIALE DE LA LUTTE CONTRE LE SIDA



Loumis

Djalou@hotmail.com

Protestation citoyenne à El Kseur/Béjaïa

Le blocus sur la route nationale maintenu

La RN 26 a été fermée hier pour la deuxième journée consécutive à hauteur de la zone industrielle par des dizaines d'habitants de la cité Berchiche, de la commune d'El-Kseur. Ces derniers ont décidé de radicaliser leur action en coupant également le CW 21 et paralysant totalement la circulation automobile dans la région.

Par Hocine Cherfa

Des milliers d'automobilistes ont été bloqués encore hier sur cet axe routier reliant Béjaïa à Tizi-Ouzou et Alger. Ils continuent de réclamer la satisfaction de leur plate-forme de revendications. Une plate-forme qu'ils ont déjà soumise aux autorités locales il y a de longs mois et autour de laquelle il y avait eu des discussions. Les points soulevés par les protestataires sont principalement liés à l'aménagement urbain et le règlement juridique de dizaines de bâtisses. «Notre cité est laissée à l'abandon. Les autres quartiers de la commune ont été aménagés et pourtant ils sont nouvellement créés», tempête un des protesta-

taires. D'autres s'indignent au sujet de la dégradation sans cesse de leur cadre de vie. Ils se disent déçus voire exaspérés par les engagements non tenus des responsables locaux sur la prise en charge de leurs doléances et exigent «l'intervention du wali» en personne pour la prise en charge de leurs doléances, rappelant que le chef de daïra qui s'est rendu sur les lieux avant-hier pour tenter de désamorcer la crise, en engageant un dialogue avec les mécontents n'a rien pu faire puisque ces derniers ont refusé de discuter avec lui. Les manifestants qui semblent avoir perdu confiance en les autorités locales, déplorent la dégradation du réseau routier desservant leur cité, l'inexistence d'éclairage public, la détérioration du réseau

d'assainissement des eaux usées. «En 2007, un projet de réalisation d'un réseau d'assainissement et de voirie avait été lancé dans la cité, mais il n'a pas été achevé à ce jour», s'est offusqué un contestataire. A noter que la route est bloquée à l'aide de pierres, troncs d'arbres, pneus enflammés et autres objets hétéroclites.

H. C.

Mascara Trois morts suite à une collision entre un camion et un véhicule léger

TROIS PERSONNES ont trouvé la mort lundi matin suite à une collision entre un camion et un véhicule léger, survenue dans la commune de Sidi Abdelmoumène, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile de la wilaya de Mascara. L'accident s'est produit sur la RN 17 A, aux environs de 7h30, au lieu-dit «Mactaa Menouar», relevant de la commune de Sidi Abdelmoumène, dans la daïra de Mohammadia. Les trois victimes, deux hommes et une femme, se trouvaient à bord du véhicule de tourisme. Leurs débris mortelles ont été transférées à la morgue de l'hôpital de Mohammadia, ajoute-t-on de même source.

H. Y.

Mahi Y./APS